Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 18

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

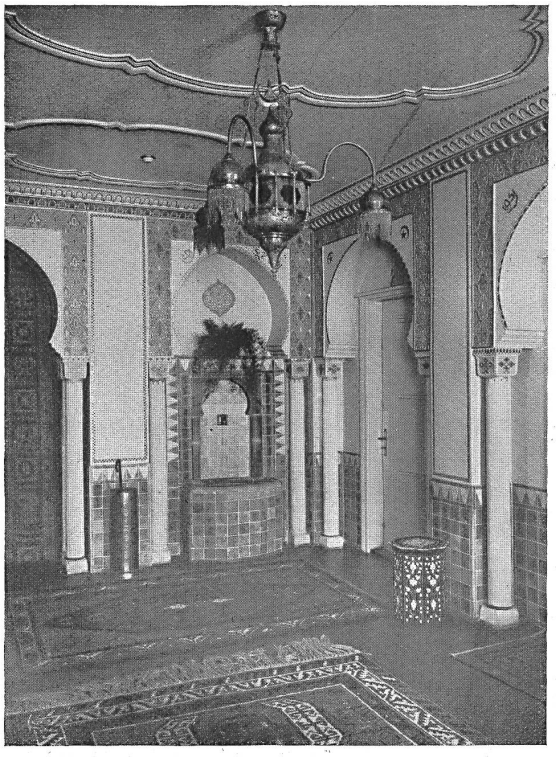

Angle du hall au Ier étage

Maison Fischer, Rigistrasse, Lucerne

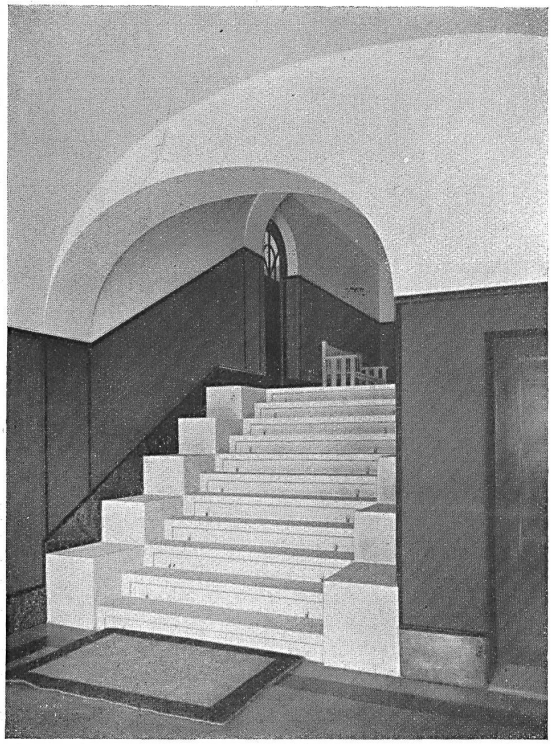

Départ d'escalier au rez-de-chaussée

Mœri et Krebs, architectes, Lucerne

sonnelle de l'art égyptien ou même de l'art grec, il aura de la peine à faire revivre les œuvres dont il parle, d'autant plus qu'il ne pourra jamais en montrer que des reproductions. Et ce qui importe surtout, au début d'un cours semblable, c'est d'éveiller des sensations directes, de donner à la matière enseignée une forme concrète, de la présenter de la façon la plus accessible à l'œil de l'élève. (La fin au prochain numéro.)

Cam. Martin.

CHRONIQUE SUISSE

Bienne. Nouvel hôtel des postes.

On va construire un nouveau bâtiment postal à Bienne, dans la partie de l'est. La « Société de construction Bienne-est » a confié l'exécution des plans et la direction des travaux à l'agence Saager & Frey, architectes à Bienne.

Tarasp. Restauration du château.

La restauration de l'ancien château de Tarasp sera achevée au cours de l'été prochain. On sait que ce travail se poursuit sur la base des indications fournies par un plan du 15e siècle, découvert aux archives d'Innsbruck. Quand l'entreprise sera achevée, le château de Tarasp sera un musée digne d'être vu à l'intérieur comme à l'extérieur.

Genève. Nouveau Musée.

Dans sa séance du 26 septembre dernier, le conseil municipal de la ville de Genève a voté un crédit de fr. 1,200,000 pour la construction d'un Musée. On sait qu'un premier projet avait été repoussé naguère par le peuple, à la suite d'un referendum. Le nouveau projet, élaboré comme le précédent par M. Maurice Braillard, architecte B. S. A., tient compte en une large mesure des observations qui avaient été formulées au cours de la discussion publique. Il faut espérer que, cette fois, il trouvera grâce auprès des électeurs.

Langenthal. Construction d'un Casino.

A l'unanimité l'assemblée communale a décidé de donner au conseil municipal pleins pouvoirs pour acquérir au prix de fr. 62,000 les propriétés Kopp-Kuert, dans le voisinage du bâtiment des postes, à l'ancienne Bahnhofstrasse et à la Sattelgasse en vue de construire un casino. Un groupe d'habitants de la ville offrait une somme de fr. 20,000, au cas où cet emplacement serait choisi; l'assemblée a accepté cette proposition avec reconnaissance. La construction commencera au plus tard au printemps 1914. Les frais sont évalués à fr. 300,000 environ.

Zurich. Hôpital pour cas urgents.

Le conseil municipal de Zurich a voté un crédit de fr. 239,000 pour la construction d'un hôpital pour cas urgents, à Zurich V. La propriété « zum Obstgarten », appartenant à la ville, sera affectée à cette destination. En procédant à diverses transformations qui sont devisées à fr. 78,000, l'hôpital sera aménagé de façon à pouvoir recevoir 30 malades.